

Zeitschrift: Revue syndicale suisse : organe de l'Union syndicale suisse
Herausgeber: Union syndicale suisse
Band: 21 (1929)
Heft: 10

Rubrik: Éducation ouvrière

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

Download PDF: 02.04.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

pour trois années, une augmentation de 3,332,000 florins. La caisse de résistance de la N. V. V. contenait 873,000 florins au 1^{er} janvier 1926 et 1,503,000 florins au 1^{er} janvier 1929, ce qui revient à une augmentation de réserves de 630,000 florins. Depuis sa création en 1921, la caisse de résistance a perçu 2,168,000 florins en cotisations et 285,000 florins en intérêts. Au cours de ce laps de temps, la caisse dépensa 950,000 florins en allocations de grève. A la date du 1^{er} janvier 1929, les organisations affiliées et la caisse centrale de résistance disposaient au total de 12,884,000 florins.

Les organisations affiliées ont perçu, en 1928, une somme de 5,282.800 florins en cotisations et 2,068,000 florins en contributions aux caisses de chômage, soit un total de 7,350,800 florins. Au cours de cette même année, les organisations affiliées ont dépensé 963,000 florins en secours de grèves et lock-outs.

Les caisses de chômage subventionnées des organisations affiliées distribuèrent en 1928 un montant de 2,730,700 florins en secours de chômage.

Dans son introduction, le rapport constate que le mouvement ouvrier néerlandais traverse une période de vigoureux développement.

JAPON. A son retour de la conférence internationale du travail, passant par Berlin, le camarade Matzuoka, vice-président de l'Union syndicale japonaise, a donné aux militants de l'Union syndicale allemande d'intéressants renseignements sur le mouvement syndical au Japon. L'Union syndicale japonaise se trouve actuellement dans une situation assez difficile. L'effectif total s'élève à 40,000 membres après que deux organisations de gens de mer dont l'effectif dépasse celui de l'U. S. J. l'ont quittée. Ce départ n'a pas eu lieu pour des questions de principe, mais pour des raisons d'opportunité. Il est à présumer que ces deux organisations reviendront à l'U. S. J. Les syndicats affiliés numériquement les plus importants sont celui des ouvriers sur métaux, du textile, des mineurs et des transports. Il est difficile de donner l'importance du mouvement syndical communiste, celui-ci étant illégal au Japon. Quant aux salaires, les ouvriers les plus favorisés, les spécialistes, gagnent 3 yen, environ 8 francs suisses pour 9 heures de travail. Comme 5 yen suffisent à peine à faire vivre une famille de plusieurs enfants, un grand nombre d'ouvriers travaillent jusqu'à 12 heures par jour. L'emploi des femmes dans l'industrie japonaise est général. Elles sont occupées surtout dans les professions non spécialisées où les salaires d'hommes sont très faibles et où la femme gagne en général encore moins. Le problème primordial pour le mouvement syndical japonais est constitué par la lutte pour la reconnaissance officielle des syndicats.

Education ouvrière.

A la Centrale d'Education ouvrière suisse.

(Partie alémanique.)

Le rapport annuel de la centrale d'éducation ouvrière suisse, division Suisse alémanique, paraît pour l'exercice 1928/29 en une brochure imprimée de 23 pages. Le premier chapitre renseigne sur la composition de la commission centrale d'éducation ouvrière. Le *programme d'activité* pour 1928/29 comprenait: 1^o Contrôle et développement de l'activité éducative des organisations ouvrières; 2^o Publication d'une liste des conférenciers; 3^o Organisation et direction des écoles d'été ouvrières; 4^o Organisation de tournées de confé-

rences; 5^o Organisation des conférences d'éducation; 6^o Edition d'un ouvrage de chants ouvriers.

La centrale est représentée dans le comité de direction de la librairie coopérative de Zurich. Au conseil de la bibliothèque populaire suisse. Des relations amicales ont été entretenues avec les organisations centrales sportives de la classe ouvrière. Tous les deux mois paraît en supplément de la «Gewerkschaftliche Rundschau» sous le nom de «Bildungsarbeit» l'organe officiel de la centrale d'éducation (uniquement en langue allemande). La «Revue syndicale suisse» étant l'organe officiel de la division française de la centrale d'éducation ouvrière. Des articles ont en outre été envoyés à la presse ouvrière, le travail d'éducation ne devant pas se limiter exclusivement aux centres d'éducation.

Des *tournées de conférences* ont été organisées au nombre de 4, avec le concours de deux conférenciers d'Allemagne et deux de Suisse. *La liste des conférenciers* pour l'hiver 1928/29 a été non seulement communiquée cette année aux centres d'éducation, mais encore aux groupements sportifs. Ceux-ci en ayant fait la demande à la centrale. Des *cours de vacances* ont eu lieu à *Wengen* du 16 au 25 août, avec 38 participants. Deux cours pour la jeunesse du 16 au 21 juillet à *Bönigen* avec 23 participants et le deuxième au *Rietli-hütte* près Bachtel avec 22 participants. Le *cours pour fonctionnaires* a été tenu du 15 au 20 avril à *Tesserete*, il fut consacré à l'étude de la partie générale du code des obligations. Le conférencier en fut J. Huber, avocat à St-Gall. Le deuxième sujet fut traité par le secrétaire-ouvrier Höppli de Frauenfeld, il concernait: la pratique de l'assurance-accident. Prirent part à ce cours 24 personnes dont 17 secrétaires syndicaux.

Sur la base du questionnaire, qui fut envoyé à tous les centres locaux d'éducation de la Suisse alémanique au sujet de l'utilisation d'un *cinématographe itinérant*, un essai fut tenté au début de 1929 avec quelques films. Une entente fut conclue avec la société du cinéma scolaire pour la location à des conditions favorables d'appareils cinématographiques et de films.

La centrale d'éducation ouvrière a été priée de désigner elle-même les *conférenciers* pour les stations de *Radio* de Bâle, Berne et Zurich. On sait que ces trois stations font une place dans leurs programmes à des conférences d'éducation ouvrière.

La conférence annuelle d'éducation s'est tenue en 1928 à Zurich le 23 septembre et fut consacrée à la question du cinéma et à l'organisation des fêtes ouvrières.

Le rapport dont nous ne pouvons donner qu'un aperçu succinct se termine par un *compte rendu de l'activité des centres locaux*. Sur 97 centres locaux 75 ont répondu au questionnaire envoyé par la centrale (Suisse alémanique). Il y en avait eu l'année précédente 64. Aux *manifestations diverses* signalées par ces rapports, cours, conférences, séances cinématographiques, concerts, etc., au nombre de 547, on a enregistré au total la présence de 103,915 personnes. Il s'agit de la saison 1928/29. Pour 1927/28, on avait compté 535 manifestations diverses avec 84,718 auditeurs.

A toute cette activité dans le domaine de l'éducation ouvrière s'ajoute encore celle qu'organisent les 4 fédérations suivantes: cheminots, métallurgistes et horlogers, services publics et textile, dont il est donné également un résumé dans le rapport de la centrale d'éducation ouvrière, division Suisse alémanique.

C. S.